

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI Domaine Maçonnerie



OBJECTIF DE LA FORMATION

Le titulaire de ce Bac Pro intervient sur un bâti existant dans l'objectif de :

- restaurer tout ou partie de l'édifice dans le respect des règles relatives à la conservation du patrimoine architectural
- réhabiliter, c'est à dire apporter les modifications nécessaires répondant aux normes et à un usage contemporain ou effectuer des aménagements dans la perspective d'un changement d'usage d'un bâtiment, tout en veillant à l'intégrité de l'édifice, à respecter son style et son identité
- réaliser des ajouts en harmonie avec les ouvrages en place
- effectuer des travaux de gros entretien concernant ou ayant un impact sur la structure de l'édifice

Ces travaux sont parfois réalisés en site occupé, tout ou partie du site demeurant en fonction. La nature du travail, des matériaux et des techniques utilisés varie selon l'ancienneté des édifices et leur protection.

Au sein de l'entreprise, il est amené :

- à préparer son intervention par une lecture du bâti, une visite diagnostique, un repérage des pathologies et remèdes adéquats et la vérification des documents techniques remis pour le chantier ; de plus il organise les postes de travail et la répartition des tâches du personnel de chantier de l'équipe.
- à réaliser ou faire réaliser les diagnostics et les sondages non destructifs ou destructifs (intrusifs) demandés par le chef d'entreprise après accord du maître d'ouvrage et maître d'œuvre (quand celui-ci existe) ;
- à mettre en œuvre les techniques de restauration et de réhabilitation dans le champ de son métier en respectant les règles de l'art, traditionnelles ou régies par des avis CSTB et autres DTU adaptés, et les règles de la restauration : compatibilité des matériaux et des produits, réversibilité des interventions et traçabilité des travaux réalisés, ...
- à organiser les zones de travail des équipes, notamment au niveau logistique, dans le respect des règles de sécurité des membres de l'équipe de l'entreprise et du bien, particulièrement en cas de co-activité des équipes du chantier ;
- à animer le travail d'une équipe ;
- à gérer la qualité du chantier.

Le titulaire de ce Bac Pro est apte à travailler dans des entreprises qui ont ou recherchent une qualification dans le domaine du patrimoine architectural, par exemple un certificat de qualification Qualibat monuments historiques, patrimoine ancien, ou matériaux régionaux.

HORAIRES

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES	DUREE HORAIRE CYCLE 3 ANS
FRANÇAIS - HISTOIRE GEOGRAPHIE – EDUCATION A LA CITOYENNETE	380H
MATHEMATIQUES – SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	349H
LANGUE VIVANTE	181H
ARTS APPLIQUES – CULTURES ARTISTIQUES	84H
EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	224H
<hr/>	
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	1152H
ECONOMIE – GESTION	84H
PREVENTION -SANTÉ - ENVIRONNEMENT	84H
FRANÇAIS ET/OU MATHÉMATIQUES ET/OU LANGUE VIVANTE ET/OU SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES ET/OU ARTS APPLIQUES	152H
<hr/>	
ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE	210H
<hr/>	
PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	22 semaines



CONDITIONS D'ADMISSION

- les élèves issus des classes de 3^{ème}
- selon les places disponibles, les élèves titulaires d'un CAP ou d'un BEP du domaine de la maçonnerie peuvent être admis en 2^{ème} année

APRES LE DIPLOME

- Le baccalauréat professionnel atteste avant tout d'une qualification technique et professionnelle et permet une intégration rapide dans la vie active.
- Accès de plein droit aux études supérieures. Quelques places dans des sections de techniciens supérieurs de la spécialité sont accessibles pour les meilleurs candidats.